

Classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat Académie de Versailles



➤ **Le dispositif : Que sont les classes Pierre de Coubertin- Alice Milliat ?**

Les classes PDC-AM sont un dispositif éducatif national existant et mis en place par la circulaire du 21 février 2019 : https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo8/MENE1901316C.htm?cid_bo=138767

Ces regroupements académiques sont destinés à former une cohorte nationale de 1000 élèves aux valeurs de l'olympisme et à la connaissance de l'institution olympique, afin de constituer **un groupe d'ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.

Une classe PDC-AM pour l'académie de Versailles est créée à la rentrée 2022. Cette classe sera un regroupement allant jusqu'à **35 élèves volontaires de classe de première issus des 67 lycées labellisés de l'académie**.

➤ **Pour quels élèves et quelles modalités de candidature ?**

Les élèves de premières devront faire acte de candidature dès aujourd'hui auprès de leur établissement et poursuivre leur engagement dans le dispositif à la rentrée 2023. Il est attendu que ces élèves s'engagent jusqu'en 2024, année de leur baccalauréat et des JOP de Paris.

Ces jeunes ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont proposés, dans la mesure du possible, en doublette (**une fille, un garçon**) par leur lycée suite à leur candidature volontaire. Ils sont sélectionnés **sur la base de leurs résultats scolaires, de leur implication dans le sport scolaire et fédéral et de leur intérêt pour les Jeux Olympiques et Paralympiques** au travers d'une lettre de motivation (voir guide joint).

➤ **Quels engagements ?**

Durant ces deux années scolaires avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ces jeunes ambassadeurs participeront à des journées de regroupement. Ces regroupements annuels ont une durée de 15 à 25 heures, avec un maximum de 5 heures par jour. Ils peuvent être organisés sur des journées successives ou sur des temps discontinus. Le rythme des journées doit permettre d'alterner des temps en ateliers, des activités physiques, des discussions, des séquences sur supports documentaires ou numériques, des rencontres avec des sportifs de haut niveau, des visites de sites olympiques ou remarquables...

Une attestation de formation sera fournie par l'autorité académique à chaque élève à l'issue de chaque regroupement annuel.

Pour l'académie de Versailles, il est envisagé entre **3 et 5 journées perlées par année scolaire**. Des détails organisationnels : calendrier, lieux, contenus ...seront transmis prochainement aux élèves retenus.

➤ **Quels contenus ?**

Les contenus s'organisent autour :

- de connaissances sur les pratiques et institutions sportives, olympiques et paralympiques ;
- d'activités sportives ;
- de connaissances sur les valeurs du sport et de l'olympisme ;
- de rencontres et d'échanges avec des personnalités du monde sportif ;
- de déplacements sur des sites olympiques ou remarquables liés au sport

➤ **Quels ambitions et objectifs ?**

Les élèves de la classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat seront amenés à enrichir leur parcours de formation mais également à développer leur rôle d'ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : ils pourront agir au sein de leur établissement, notamment dans les conseils de la vie lycéenne, assurer un rayonnement local, départemental et académique.

Ces jeunes pourront également postuler en tant que [volontaires auprès de Paris 2024](#), en avant-première et de manière privilégiée.

➤ **Quel pilotage ?**

La classe Pierre de Coubertin-Alice Milliat est placée sous l'autorité de Madame la Rectrice qui arrête la conception et l'organisation des regroupements annuels.

Le suivi académique de cette classe est confié aux référents « Génération 2024 », chargés de lancer l'opération auprès des chefs d'établissement des lycées publics et privés labellisés « Génération 2024 ».

Vous trouverez un flyer numérique (et imprimable) pour diffusion au sein de votre lycée.

Pour rappel, les candidatures des élèves devront témoigner de leur dossier scolaire, de leur implication dans le sport scolaire et fédéral et de leur intérêt pour les JOP. Des éléments de guidage sont disponibles pour le traitement des candidatures en pièce jointe.

Le chef d'établissement fera remonter les coordonnées de deux élèves de première retenus en tant qu'ambassadeurs JOP 2024 au plus tard à la date du 27 septembre 2022 par mail : equipe-projetjop2024@ac-versailles.fr (délai de rigueur, la liste définitive devant être remontée à Paris 2024 au plus tard le 30 septembre pour que les jeunes recrues puissent être retenues en tant que volontaires à Paris 2024)

La liste définitive des élèves est arrêtée par l'autorité académique, les élèves retenus recevront un courriel au cours du mois d'octobre.

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : caroline.curvelier@ac-versailles.fr